

Le télétravail à Bruxelles avant la crise de la Covid-19

Telework in Brussels before the Covid-19 crisis

Ce document est le preprint auteur d'un article accepté pour publication dans la Revue d'Économie Régionale et Urbaine – This is the author pre-print of an article accepted for publication in the journal *Revue d'Économie Régionale et Urbaine* :

Uyttebrouck, C., Wilmotte, P.F. (first co-author), & Teller, J. (2021). Le télétravail à Bruxelles avant la crise de la Covid-19 [Telework in Brussels before the Covid-19 crisis]. *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*. <https://doi.org/10.3917/reru.pr1.0033>

Constance UYTTEBROUCK*, Université de Liège (constance.uyttebrouck@uliege.be, <https://orcid.org/0000-0002-1902-4358>)

Pierre-François WILMOTTE*, Université de Liège (pfwilmotte@uliege.be, <https://orcid.org/0000-0003-1350-1421>)

Jacques TELLER, Université de Liège (jacques.teller@uliege.be, <https://orcid.org/0000-0003-2498-1838>)

*Premiers auteurs

Mots-clés

Belgique ; Dimension spatiale ; Enquête sur les Forces de Travail ; Profils socio-économiques ; Télétravail intensif

Keywords

Belgium; Intensive telework; Labour Force Survey; Socio-economic profiles; Spatial dimension

Classification JEL : J21 ; R12 ; R23 ; R58

Résumé

En Belgique, nombreux sont ceux qui ont été confrontés au télétravail intensif suite à la crise de la Covid-19. À partir de l'analyse de données individuelles de l'Enquête sur les Forces de Travail, notre recherche s'est attachée à approfondir les connaissances sur la propension au télétravail avant cette crise, en Belgique et à Bruxelles. Pour ce faire, nous avons étudié les profils types de télétravailleurs, en distinguant télétravail intensif et à temps partiel, et leur localisation. Nos résultats mettent en évidence l'impact de plusieurs facteurs sur le télétravail, en ce compris la profession et la distance domicile – lieu de travail. Nos conclusions mettent ces résultats en perspective au regard du contexte de la pandémie et de l'impact potentiel du télétravail sur l'attractivité de Bruxelles. À travers cet article, nous plaidons pour une meilleure prise en compte de l'expansion des pratiques de télétravail dans les politiques de développement urbain.

Abstract

In Belgium, as in many other parts of the world, several workers have been confronted with extensive telework during the Covid-19 pandemic. Initially enabled under labour markets' flexibilisation and the advent of information and communication technologies, telework has expanded over time. However, the diversity of teleworkers' profiles and their location remain under-researched. Our study aims to improve knowledge about the likeliness of part-time and intensive telework practices, before the Covid-19 crisis, in Belgium and Brussels. More specifically, we examined two research questions: who are the Belgian and Brussels' intensive teleworkers, and how are all teleworkers (regardless of the intensity of their practice) spread on the national territory? To address these questions, we used individual data from the Belgian Labour Force Survey. We conducted a logistical regression to identify the explanatory variables of intensive telework before descriptive statistical processing to complete the teleworkers' profiles (including part-time practices) and highlight the spatial dimension of telework. Our results underline the impact of various factors on telework, including education level, job occupation and home-work distance. We also show that both residents and workers of the Brussels' Capital Region and its surroundings are more subject to telework. Our conclusions situate these findings in the pandemic context and reflect on the possible impact that an expansion of telework practices could have on Brussels' attractiveness. Through this paper, we plead for a better consideration of telework in urban development policies. Also, we encourage the use of the Labour Force Survey as a relevant database for further research on telework.

Points clés (en français uniquement)

- Nous examinons la pratique du télétravail en Belgique sur base de données de l'Enquête sur les Forces de Travail.
- L'analyse de données combine une régression logistique et des traitements statistiques descriptifs.
- La profession et le niveau d'éducation sont deux facteurs clés du télétravail intensif.
- La distance domicile-travail est également positivement reliée à la pratique du télétravail.
- Les travailleurs de la Région de Bruxelles-Capitale et de ses environs sont les plus sujets au télétravail.

Introduction

Nombreux sont ceux qui, à travers le monde, ont été contraints à l'expérience du télétravail intensif – renforcé ou instauré dans l'urgence – durant la pandémie de Covid-19. À l'origine, le télétravail s'est développé sous les effets conjugués de la flexibilisation du travail et du développement des technologies de l'information et de la communication (TIC). Du côté de l'employeur, les motivations à l'instaurer sont multiples : recherche de flexibilité, réduction de l'espace de bureau, déplacement partiel des coûts du travail sur l'individu et plus grande mobilisation de la main d'œuvre (Eurofound and the International Labour Office, 2017). Bien que mis en avant comme un moyen d'atteindre un meilleur équilibre vie privée – vie professionnelle (ibid), l'impact du télétravail sur la vie privée reste controversé (Aguilera *et al.*, 2016a, Craipeau, 2010), et il peut avoir un impact négatif sur la productivité des travailleurs (Gallardo et Whitacre, 2018).

En Belgique, le télétravail concerne en moyenne un salarié sur cinq (Statbel, 2020b). Il a été soutenu par les autorités publiques pour réduire la congestion automobile, en particulier à Bruxelles. Le profil type du télétravailleur belge est un cadre de l'économie de services, travaillant occasionnellement à domicile pour s'épargner de longs trajets en voiture (Polling, 2018). Dans un contexte de compétitivité et de complexité institutionnelle, Bruxelles tente de renforcer son attractivité (voir le Plan Régional de Développement Durable, PRDD - Région de Bruxelles-Capitale, 2018). Cependant, le télétravail pourrait accroître la compétition entre la Région de Bruxelles-Capitale (RBC) et sa périphérie par rapport aux choix résidentiels des travailleurs. Suite à la crise de la Covid-19, la pratique du télétravail a nettement augmenté au deuxième trimestre 2020 en Belgique, avec 40 % des télétravailleurs le pratiquant pour la première fois (Statbel, 2020a). Toutefois, la diversité de profils – notamment selon l'intensité du télétravail – et les dynamiques de localisation des télétravailleurs restent peu connues.

Notre recherche s'est attachée, d'une part, à approfondir les connaissances sur la propension au télétravail en Belgique et à Bruxelles, et d'autre part, à explorer sa dimension spatiale. Nous avons ainsi examiné les questions suivantes : (i) qui sont les télétravailleurs dits « intensifs » belges et bruxellois, et (ii) comment l'ensemble des télétravailleurs sont-ils répartis sur le territoire national ? Pour y répondre, nous avons analysé des données individuelles de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT), une enquête longitudinale à large spectre qui interroge notamment la pratique du travail à domicile (Eurostat, 2019).

Afin d'identifier les principales variables explicatives du télétravail intensif, nous avons effectué une régression logistique sur les données de l'année la plus récente (2014) présentant l'échantillon le plus complet par rapport aux variables retenues, en particulier la Distance Domicile-Travail (DDT). Pour mieux cerner les profils des télétravailleurs (quelle que soit l'intensité de leur pratique) et leur distribution sur le territoire, nous avons également effectué des analyses descriptives bivariées. Nous avons profité du caractère longitudinal de l'enquête pour situer ces résultats au regard de l'évolution du télétravail dans différentes zones d'urbanisation morphologique et fonctionnelle de la Belgique, sur la période 2008-2016. Sur base de notre état des lieux du télétravail pré-Covid-19, nous concluons sur l'impact potentiel qu'une augmentation substantielle du télétravail pourrait avoir sur l'attractivité de Bruxelles.

La section suivante présente une revue de la littérature axée sur les facteurs d'influence et la dimension spatiale du télétravail, suivie d'une brève introduction du télétravail dans le contexte belge. Nous présentons ensuite les données utilisées et les traitements effectués avant d'examiner les résultats. Nous concluons avec une discussion de ces résultats, au regard du développement futur de Bruxelles.

Facteurs d'influence et dimension spatiale du télétravail

Les facteurs clés présentés dans cet état de l'art (Tableau 1) ont servi à sélectionner les variables analysées dans le cadre de la recherche.

2.1. Le télétravail : un concept multiple

Le concept de télétravail recouvre une grande diversité de pratiques (Alizadeh, 2013). Le télétravail correspond au travail effectué en dehors des locaux de l'employeur, en utilisant la technologie, que ce soit à domicile, dans un espace de co-working ou dans les transports (Elldér, 2017; Gallardo et Whitacre, 2018; Moos et Skaburskis, 2010; Vilhelmson et Thulin, 2016). Il s'agit donc de travail « qui aurait pu être réalisé dans les locaux de l'employeur » (Aguilera *et al.*, 2016b: 248). Messenger et Gschwind (2016) ont distingué trois générations de télétravail : (i) le télétravail à domicile, (ii) le télétravail mobile, suite au développement des tiers lieux (n'étant ni le domicile, ni le lieu de travail), et (iii) le télétravail virtuel, pouvant s'effectuer n'importe où et à n'importe quel moment.

Pour cette recherche, nous nous sommes concentrés sur le télétravail effectué à domicile. Ce choix reflète la réalité actuelle du télétravail et nous permet de discuter la relation entre télétravail et DDT. Le télétravail à domicile joue en effet sur la flexibilité de la localisation résidentielle (Moos et Skaburskis, 2010). Cette forme de télétravail reste, au fil des années, prédominante dans de nombreux pays (par exemple, en Suède: Thulin *et al.*, 2019).

2.2. Quels facteurs conditionnent le télétravail ?

Le développement du télétravail étant étroitement lié au déploiement des TIC (Elldér, 2019; Taskin, 2006), il s'est d'abord répandu dans les secteurs de l'économie de la connaissance, en ce compris les secteurs des services avancés et des services aux entreprises (Craipeau, 2010; Elldér, 2019; van Lier *et al.*, 2014; Vilhelmson et Thulin, 2016). Le secteur économique est un élément prépondérant dans la propension au télétravail, de même que la profession. En France, le télétravail est surtout pratiqué par des professions intellectuelles ou avec une grande autonomie (Aguilera *et al.*, 2016b). Bien qu'il se diffuse dans d'autres fonctions, le télétravail est préférentiellement destiné à des catégories socio-professionnelles élevées (Craipeau, 2010; Elldér, 2019), en particulier les postes à responsabilités (Vilhelmson et Thulin, 2016). L'accès au télétravail est inégal selon le genre, le statut social et les compétences (Elldér, 2019). Ces inégalités sont exacerbées par la fracture digitale (Gallardo et Whitacre, 2018). Le télétravail est également plus courante chez les personnes aux qualifications et revenus élevés (Elldér, 2019; Vilhelmson et Thulin, 2016). Les femmes sujettes au télétravail sont cependant surreprésentées dans les bas revenus (Craipeau, 2010).

Au niveau de l'entreprise, sa taille, son modèle d'organisation et le statut de ses travailleurs influencent la propension au télétravail. En France, le potentiel de développement du télétravail semble plus faible pour les petites et moyennes entreprises (Aguilera *et al.*, 2016a). Le télétravail est favorisé par une supervision orientée résultats, comme c'est souvent le cas dans les secteurs de l'économie de la connaissance (Vilhelmson et Thulin, 2016). Le télétravail concerne aussi bien les employés en quête de flexibilité que les travailleurs indépendants (Moos et Skaburskis, 2010), mais la plus-value de cette pratique semble plus présente chez les employés (Reuschke, 2019). Le télétravail s'étend progressivement à des professions plus variées (Thulin *et al.*, 2019) et pourrait se développer encore davantage suite à des changements de modèle d'organisation et de perception de la productivité des travailleurs au sein des entreprises (Aguilera *et al.*, 2016a; Eurofound and the International Labour Office, 2017). Pour

les employés, ce changement requiert aussi la disponibilité d'espace et d'équipement à domicile (Eurofound and the International Labour Office, 2017).

2.3. Quelle est la dimension spatiale du télétravail ?

En Europe, le télétravail concerne principalement les grandes régions urbaines congestionnées, où l'on observe de longs temps de parcours domicile-travail (Aguilera *et al.*, 2016a). Le télétravail y est également plus présent car ces régions concentrent les services avancés et autres secteurs de l'économie de la connaissance (Vilhelmson et Thulin, 2016). En Amérique du Nord, les travailleurs s'établissent à proximité des opportunités d'emploi (Moos et Skaburskis, 2010) alors qu'en Australie par exemple, de nombreux travailleurs habitent en dehors des métropoles (Alizadeh, 2013).

Le télétravail a un effet indirect sur les préférences et localisations résidentielles du fait de la relation entre télétravail et DDT (Moos et Skaburskis, 2010; Muhammad *et al.*, 2007). Cette observation varie cependant d'un pays à l'autre. Par exemple, les Hollandais sont prêts à accepter un emploi plus éloigné de leur domicile s'ils ont la possibilité de faire du télétravail (de Vos *et al.*, 2018), alors que pour les Suédois, la DDT n'est pas une motivation déterminante au télétravail (Vilhelmson et Thulin, 2016). Quoi qu'il en soit, le développement du télétravail rend la structure des déplacements plus hétérogène et tributaire des préférences personnelles (Eldér, 2017), et d'autant plus complexe dans une logique de développement urbain polycentrique (Aguilera, 2005). Le télétravail amène aussi de la flexibilité dans les choix résidentiels (Bontje *et al.*, 2017) et donne plus d'importance à des critères tels que la qualité de l'environnement résidentiel (Moos et Skaburskis, 2010). Le télétravail joue donc un rôle dans les politiques d'attractivité visant à capter des ménages « aisés » (Gallardo et Whitacre, 2018). De manière générale, les instruments de planification urbaine et les stratégies de développement économique ne tiennent pas suffisamment compte du télétravail et de la nécessité d'intégrer les TIC aux niveaux spatial et fonctionnel (Alizadeh, 2013).

Tableau 1: Synthèse des variables conditionnant le télétravail sur base de la revue de la littérature.

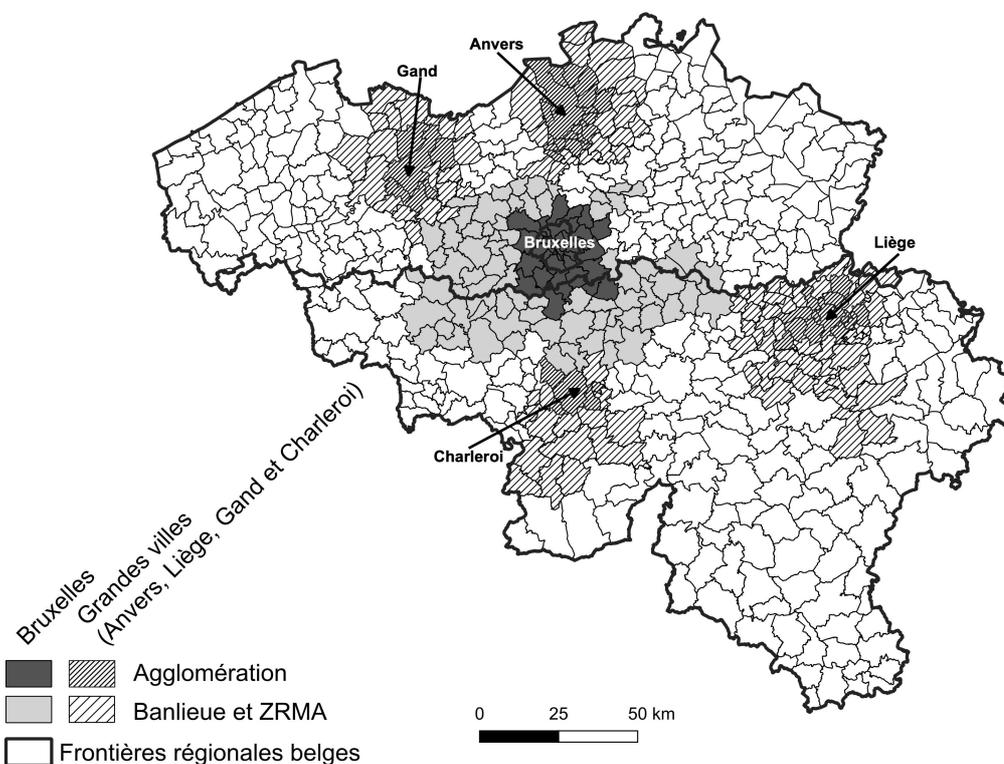
Variables	Incitants au télétravail
Secteur économique	Économie de la connaissance, services
Profession	Professions intellectuelles/avec autonomie
Catégorie socio-professionnelle du travailleur	Postes à responsabilités, revenus et niveaux de qualification élevés
Autres données liées à l'individu (genre, âge, état civil)	Hommes mariés d'âge moyen
Taille de l'entreprise, statut des travailleurs, type de supervision	Grandes entreprises, supervision flexible, employés et indépendants
Fréquence/intensité du télétravail	De l'ordre d'un jour par semaine
Dimension spatiale	Grandes régions urbaines congestionnées et concentrant les services, longues DDT et longs temps de parcours

2.4. Attractivité résidentielle et économique de Bruxelles, et développement du télétravail en Belgique

La Belgique comprend cinq régions urbaines principales (Figure 1). Bruxelles joue un rôle clé dans la structuration de l'espace résidentiel et économique belge, de par sa position centrale (Charlier *et al.*, 2019; Halleux *et al.*, 2019; Thisse et Thomas, 2007). Le territoire belge reflète des inégalités socio-spatiales importantes entre banlieues et zones périurbaines d'une part, et centres urbains et zones rurales ou post-industrielles d'autre part (Vanneste *et al.*, 2008). Les premières concentrent les ménages les plus aisés, tandis que les secondes, en particulier les grands centres urbains, accueillent les populations plus pauvres (De Decker, 2008). Ainsi, les zones de migrants alternants représentent un quart du territoire national mais ne comprennent qu'un cinquième de la population (Xhignesse et Verbist, 2019). *A contrario*, les villes comprennent une plus grande proportion de logements locatifs privés où résident les populations en situation de pauvreté (Verstraete et Moris, 2019).

La RBC concentre un cinquième des emplois belges, dont la moitié est occupée par des navetteurs venant de l'ensemble du pays (Ermans *et al.*, 2018; Vanneste *et al.*, 2008). Dans les autres régions urbaines, près d'un tiers de la population résidant dans les agglomérations de Charleroi et Gand travaille en dehors de ces agglomérations tandis que celles de Liège et Anvers comprennent moins de navetteurs (van Meeteren *et al.*, 2016), surtout Anvers qui est mieux connectée à l'économie de la connaissance sur le plan international (Aujean *et al.*, 2007). Cette configuration contribue à expliquer les DDT relativement longues en Belgique, au regard de la taille du pays (Armoogum *et al.*, 2014).

Figure 1 : Les principales régions urbaines belges (Bruxelles, Liège, Charleroi, Anvers et Gand), pour lesquelles Van der Straeten et Van Hecke distinguent l'agglomération de la banlieue et de la zone résidentielle des « migrants alternants » (ZRMA). Ces deux dernières zones sont regroupées sur la figure.



Source : Vanderstraeten & Van Hecke (2019). Carte: auteurs.

La promotion historique d'une propriété privée diffuse a influencé l'exode urbain des Bruxellois jusqu'au milieu des années 1990 (Van Criekingen, 2009). Cet exode s'est poursuivi dans les années 2000 (Charlier *et al.*, 2019), compensé toutefois par le boom démographique et l'immigration internationale (Casier, 2019; Deboosere, 2010). Le flux des navetteurs entrant en RBC tend également à diminuer alors que la proportion de navetteurs sortants a augmenté dans les années 2000 (Ermans *et al.*, 2018; van Lier *et al.*, 2014). Les départs de résidents bruxellois sont principalement motivés par le coût et la qualité du logement (De Laet, 2018). Toutefois, la RBC continue d'attirer les personnes hautement qualifiées et les expatriés, étant donné la présence d'institutions européennes et internationales (Slegers *et al.*, 2012).

Cependant, l'industrialisation précoce du pays (de Vries, 2015) puis l'arrivée des institutions européennes à Bruxelles, ont participé à la fragmentation socio-économique de la capitale (Romańczyk, 2012; Terhorst et Van de Ven, 1997; Vanneste *et al.*, 2008). Depuis les années 1970, les activités de type recherche-développement et services avancés ont été décentralisées, en partie en dehors de la RBC (Dessouroux, 2010). Ces secteurs sont donc moins présents que dans d'autres métropoles européennes (Teirlinck et Spithoven, 2018). Aujourd'hui, le plan régional de l'innovation et le PRDD soutiennent la croissance des secteurs culturel, créatif et de l'innovation et l'intégration urbaine de l'économie de la connaissance, qui sont des secteurs propices au télétravail.

En Belgique, le télétravail s'est développé à partir des années 1990. Au départ régulé par le code du travail (Walrave, 2005), il fait l'objet d'une régulation spécifique depuis 2006. À Bruxelles, le télétravail était déjà bien implanté au début des années 2000, notamment pour diminuer les problèmes de congestion automobile (Taskin, 2006). Le rôle substantiel du télétravail dans la diminution des coûts de congestion pour les personnes travaillant à Bruxelles a d'ailleurs été démontré (van Lier *et al.*, 2014). Le télétravail est particulièrement développé dans les institutions publiques fédérales (situées dans la capitale), qui autorisent jusqu'à trois jours de télétravail par semaine depuis 2017 (Febweb, 2017). Toutefois, la majorité des télétravailleurs utilisent cette option un à deux jours par semaine (Polling, 2018). Jusqu'il y a peu, le télétravail en Belgique était principalement pratiqué sans arrangement contractuel avec l'employeur, sauf au sein des institutions. Ainsi, en 2010, seul un tiers des grandes entreprises bruxelloises avaient recours au télétravail de manière contractuelle, ce qui était bien inférieur au potentiel de développement de cette pratique (van Lier *et al.*, 2014). En outre, dans un contexte de périurbanisation généralisée, la dimension spatiale du télétravail en Belgique est susceptible de présenter des divergences par rapport aux pays mentionnés en Section 2.3.

-3-

Données et méthodes

Dans cette section, nous présentons nos choix en matière de récolte de données avant de nous pencher sur les traitements statistiques effectués pour (i) dresser le profil des télétravailleurs dits « intensifs » en Belgique et à Bruxelles et (ii) élargir la détermination des profils aux télétravailleurs à temps partiel et ainsi comprendre la répartition de l'ensemble des télétravailleurs sur le territoire. Notre étude repose sur deux méthodes : une régression logistique et des statistiques descriptives bivariées.

3.1. Enquête sur les Forces de Travail (EFT)

Une approche quantitative basée sur un large échantillon a été privilégiée afin d'éviter les biais de confirmation. Si les facteurs d'influence du télétravail en Belgique ont fait l'objet de travaux antérieurs (Polling, 2018; Taskin, 2006; Walrave, 2005), l'intérêt de notre étude est qu'elle utilise des données de l'EFT, une enquête à large spectre basée sur un échantillonnage aléatoire. Après avoir introduit une demande auprès de la Commission de la Protection de la

Vie Privée (CPVP) en 2017, les données individuelles anonymisées nous ont été fournies par l'office belge de statistique (Statbel) pour les années 2008 (n= 105 605) à 2016 (n= 98 569), sur l'ensemble du pays. Cette période a été ciblée pour travailler à cadre légal constant (de l'Arrêté Royal régulant le télétravail de 2006 jusqu'aux flexibilisations de 2017).

L'EFT aborde le travail à domicile à travers l'évaluation du temps de travail effectué à domicile (question 36.e de l'enquête), en suivant le découpage suivant : (1) jamais ; (2) moins de 50 % des jours de travail ; (3) 50 % des jours de travail ou plus ; (4) toujours. Cette dimension est largement représentative du télétravail en Belgique, concernant 90 % des télétravailleurs (Polling, 2018). Dans la suite de cet article, le mot « télétravail » correspond donc au télétravail à domicile. Nous reconnaissons cependant que ce choix induit deux biais potentiels, car il ne permet pas de distinguer précisément les personnes travaillant à domicile sans recours aux TIC ni les indépendants dont le lieu de travail correspond au lieu de résidence. Nous avons tenu compte de ces biais dans les échantillonnages effectués. Nous avons également distingué les télétravailleurs « à temps partiel » (catégorie 2) des télétravailleurs « intensifs » (catégories 3 et 4). Au-delà des biais potentiels, le choix de l'EFT comme base de données apporte des informations détaillées sur les individus, leur relation au travail et la dimension spatiale du télétravail, permettant de remplir les objectifs de la recherche.

3.2. Régression logistique et télétravail intensif

Nous avons choisi d'effectuer une régression logistique simple binaire pour déterminer le profil des télétravailleurs intensifs (50 à 100 % des jours de travail). Si l'utilisation d'une situation de référence peut rendre l'interprétation délicate, cette méthode reste pertinente, vu le nombre de variables binaires, pour estimer le poids relatif des variables. La régression permet également d'identifier les relations les plus robustes et d'exclure les variables générant de la multi-colinéarité avec d'autres variables explicatives. Le pouvoir explicatif de certaines variables exclues est néanmoins analysé dans la partie descriptive (Section 3.3).

À partir des données reçues, l'échantillon a été construit sur l'année 2014 (pour rappel, l'année la plus complète par rapport aux variables retenues). Nous nous sommes intéressés au groupe des actifs occupés, c'est-à-dire, la population âgée de 20 à 64 ans en situation d'emploi (n= 40 384 en 2014). Sur base de cette sélection, nous avons exclu les travailleurs agricoles et les militaires (catégories de la *International Standard Classification of Occupations* (ISCO) du Bureau International du Travail (BIT) 0 et 6), ramenant l'échantillon à 39 542 répondants. Nous avons estimé que, d'une part, le travail qu'ils effectuent à domicile relève majoritairement de pratiques qui n'auraient pas pu avoir lieu « dans les locaux de l'employeur » et ne correspondent donc pas à du télétravail, et d'autre part que leurs choix de localisation sont plus contraints que dans d'autres professions.

De là, nous avons éliminé les statuts d'aidants familiaux et de travailleurs indépendants (n=5948), car ils ne déclarent pas de revenus dans le questionnaire, or nous souhaitions préserver cette variable dans la régression. Nous avons également réduit l'échantillon sur base de la DDT (valeur estimée par le répondant) en supprimant les observations au-dessus du seuil de 350 km (36 valeurs, soit 0,13 % de l'échantillon) et en dessous de 1 km (sachant qu'il n'est pas possible de répondre '0' – n=1630). Cette dernière catégorie est en effet trop ambiguë quant à la différenciation entre télétravail à domicile et lieu de travail identique au domicile. En tenant compte de l'absence de réponses (y compris les « ne sait pas ») à certaines questions (DDT, taille de l'entreprise), notre échantillon final est de 27 282 répondants.

Nous avons considéré comme variable à expliquer le télétravail intensif. Bien que cette pratique ne concerne qu'une faible proportion des travailleurs interrogés (n=3384, soit 8,6 % des actifs occupés), ce choix permet d'étudier le profil de travailleurs aux pratiques plus régulières (rythme, fréquence) que le télétravail à temps partiel. La régression a également été

testée sur un sous-échantillon ne comprenant que les travailleurs de la RBC, afin de comparer les différences entre la capitale et l'ensemble du territoire.

Les variables sélectionnées pour la régression se basent sur les facteurs identifiés dans la littérature (Tableau 1). Nous avons utilisé les variables personnelles, liées au travail des répondants et de localisation (Tableau 2). Le choix a été conditionné par la structure des données disponibles et la robustesse du modèle, notamment au regard du risque de multicollinéarité. Un test de facteurs d'inflation de variance a été effectué sur les variables retenues pour valider nos choix (Tableau 5 en annexe). Nous avons privilégié la DDT à la localisation des lieux de résidence et de travail, car cette variable continue permet de quantifier la distance réellement parcourue par les travailleurs. Nous avons également préféré la profession (selon la typologie ISCO) au secteur d'activité économique (selon la nomenclature des activités économiques belge, NACE-Bel) car elle permet de mieux cerner les tâches réalisées par les répondants, et par extension, le besoin de présence sur le lieu de travail. Quant aux variables de mobilité, nous avons inclus le moyen de transport principal, en distinguant uniquement l'utilisation de la voiture (comme conducteur) des autres moyens de transport, pour des questions de significativité et de cohérence avec la littérature (Polling, 2018). Le nombre de trajets a été écarté, car non discriminant.

Tableau 2: Synthèse des variables sélectionnées pour la régression logistique et leurs caractéristiques. La colonne « statistiques descriptives » reprend les valeurs suivantes : proportion (variables binaires); minimum, moyenne/écart-type (ou intervalle), maximum (variables continues).

Variable	Définition de la variable	Type de variable	Statistiques descriptives		
Données personnelles des répondants					
Sexe	Sexe du répondant	Binaire	49 % de femmes 51 % d'hommes (Référence)		
Âge	Âge du répondant	Quantitative continue (ans)	20	41,2 ± 10,9	64
Diplôme	Ensemble de variables binaires liées au niveau de diplôme le plus élevé déclaré par le répondant				
	<i>Du primaire au secondaire supérieur (référence du modèle)</i>	Binaire	56 %		
	Supérieur court		22,3 %		
	Supérieur long		21,7 %		
Données personnelles liées au travail					
ETP (Équivalent Temps Plein)	Proportion (volume horaire) d'un temps plein presté par le répondant pour son activité principale	Quantitative continue	0,05	0,90 [0,71 ; 1]	1

CDI/CDD	Type de contrat déclaré par le répondant	Binaire	CDD (à durée déterminée) : 7,5 % CDI (à durée indéterminée) : 92,5 % (Référence)		
Profession (d'après la typologie ISCO du BIT)	Type de profession exercée par le répondant (Exclus de l'échantillon : militaires et professions agricoles)				
	Dirigeants, cadres de direction et gérants	Catégorielle	7,6 %		
	Professions intellectuelles et scientifiques		23,1 %		
	Professions intermédiaires		15,7 %		
	Conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage		13,8 %		
	Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat		12,5 %		
	Personnel des services directs aux particuliers, aux commerçants et vendeurs		9,8 %		
	Employés de type administratif		7,3 %		
	Professions élémentaires (référence du modèle)		10,2 %		
Statut	Statut professionnel déclaré par le travailleur (Indépendants et aidants exclus car ils ne déclarent pas de revenus)				
	Ouvrier privé (référence modèle)	Catégorielle	28,2 %		
	Employé (secteur privé)		46,5 %		
	Fonctionnaire statutaire (secteur public)		16,8 %		
Contractuel (secteur public)	8,5 %				
Horaire	Le répondant déclare travailler soit le soir et la nuit, soit les week-ends et jours fériés	Binaire	Horaire décalé : 42,7 % Sans horaire décalé : 57,3 % (Référence)		
Second travail	Le répondant déclare avoir une seconde activité	Binaire	Second travail : 4,2 % Pas de second travail : 95,8 % (Référence)		
Revenus	Salaire mensuel net déclaré par le répondant et corrigé par Statbel (suppression des aberrances, imputations d'autres sources de revenus)	Quantitative continue (€)	128	1826 ± 767,23	18 000
Données de l'unité locale dans laquelle le répondant est actif					
Taille	Taille de l'entreprise dans laquelle le répondant est actif (Exclusion des répondants qui ont déclaré « ne pas savoir »)				
	TPE (1 à 5 travailleurs)	Binaire	8,7 %		
	TPE (6 à 10 travailleurs)		7,3 %		
	PE (10 à 49 travailleurs)		28,9 %		
ME (50 à 250 travailleurs)	27,9 %				

	<i>GE (Plus de 250 travailleurs) (Référence du modèle)</i>		27,2 %		
Données spatiales					
DDT	Distance domicile-travail déclarée par le répondant	Quantitative continue (km)	2	22,4 ± 26,97	350
Données de mobilité					
Voiture comme conducteur	Trajet principal effectué en voiture en tant que conducteur	Binaire	Voiture : 46,8 % <i>Autre moyen de transport : 53,2 % (Référence)</i>		

Données de l'EFT (2014). Taille de l'échantillon : 27 282 répondants.

3.3. Statistiques descriptives et dimension spatiale

En complément de la régression, nous avons effectué des analyses descriptives bivariées. Ce type d'analyse permet d'isoler un seul facteur au regard de la propension au télétravail et présente trois avantages : (i) travailler sur un échantillon le plus large possible (là où les réponses sont complètes), (ii) identifier les potentiels effets de seuil et relations non-linéaires et (iii) étudier les variables liées à la géographie. Cette analyse permet d'affiner les profils et d'aborder la dimension spatiale du télétravail, intensif et à temps partiel.

L'échantillon utilisé se focalise toujours sur l'année 2014, à l'exception d'une mise en perspective de la propension au télétravail sur la période 2008-2016 (Section 4.1). Les variables étant examinées une à une, l'échantillon intègre ici les travailleurs indépendants et l'ensemble des DDT, ce qui le ramène à $n = 39\,542$. Considérer le travail à domicile des enseignants comme du télétravail peut être discuté, mais nous avons estimé que c'était bien le cas, vu la diversité de leurs pratiques (notamment par rapport à l'utilisation des locaux des écoles).

Les variables utilisées (Tableau 3) comprennent une partie des variables explicatives de la régression, complétées de trois variables supplémentaires : le secteur d'activité économique de l'entreprise, le lieu de résidence et le lieu de travail. Le secteur d'activité est en effet une variable pertinente dès lors qu'on s'intéresse à la géographie du travail. Les variables de localisation suivent la Nomenclature d'Unités Territoriales Statistiques NUTS 2 (l'échantillonnage ne permet pas d'atteindre le niveau NUTS 3), et permettent de relier les profils aux principales régions urbaines (Section 2.4).

Tableau 3: Synthèse des variables sélectionnées pour les analyses bivariées.

Variable	Définition de la variable et catégories	Type de variable
Diplôme	Niveau du plus haut diplôme acquis par le répondant Catégories : primaire ou sans diplôme ; secondaire inférieur ; secondaire supérieur ; supérieur de type court ; supérieur de type long ; doctorat	Catégorielle
Revenus	Salaire mensuel net déclaré par le répondant et corrigé par Statbel (suppression des aberrances, imputations d'autres sources de revenus).	Quantitative continue
Profession (d'après la typologie ISCO du BIT)	Type de profession exercée par le répondant Catégories : dirigeants, cadres de direction et gérants ; professions intellectuelles et scientifiques ; professions intermédiaires ; conducteurs d'installations et de machines, et ouvriers de l'assemblage ; métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat ; personnel des services directs aux particuliers, aux commerçants et vendeurs ; employés de type administratif ; professions élémentaires. (Professions exclues de l'échantillon : militaires et professions agricoles)	Catégorielle
Taille de l'entreprise	Taille de l'entreprise dans laquelle le répondant est actif Catégories : TPE (1 à 5 travailleurs) ; TPE (6 à 10 travailleurs) ; PE (10 à 49 travailleurs) ; ME (50 à 250 travailleurs) ; GE (plus de 250 travailleurs) ; ne sait pas.	Catégorielle
Secteur d'activité de l'entreprise	Secteur économique dans lequel l'entreprise du répondant est actif Catégories: secteurs NACE 1 lettre (A – U)	Catégorielle
Statut	Statut professionnel déclaré par le travailleur Catégories: indépendant avec personnel ; indépendant sans personnel ; aidant familial ; employé (secteur privé) ; ouvrier (secteur privé) ; contractuel (secteur public) ; statutaire (secteur public)	Catégorielle
DDT	Distance domicile-travail déclarée par le répondant	Quantitative continue
Province	Localisation du lieu de résidence/travail du répondant au niveau provincial (NUTS2) Catégories : à l'étranger (hors Belgique) ; région de Bruxelles-Capitale ; province d'Anvers ; du Brabant flamand ; du Brabant wallon ; de la Flandre-Occidentale ; de la Flandre-Orientale ; du Hainaut ; de Liège ; du Limbourg ; de Luxembourg ; de Namur	Catégorielle

Données de l'EFT (2014). Taille de l'échantillon : N= 39 542.

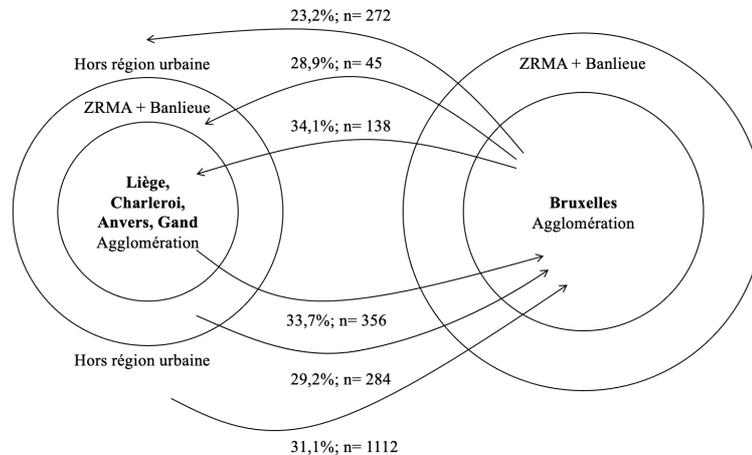
Télétravail en Belgique et implications pour Bruxelles

La présentation des résultats est divisée en trois parties : une description de la localisation des télétravailleurs en 2014 et de l'évolution du télétravail sur la période 2008-2016 (Section 4.1) ; les résultats de la régression logistique (Section 4.2) ; les analyses statistiques bivariées (Section 4.3).

4.1. Éléments de localisation et perspective temporelle

La Figure 2 synthétise les taux de télétravail les plus importants (toutes intensités confondues) en fonction des lieux de résidence et de travail. Le schéma distingue Bruxelles des autres villes principales et l'agglomération de la région urbaine (zone des migrants alternants et banlieue). Un test de χ^2 a été effectué pour confirmer que les valeurs observées sont significativement différentes (au seuil de 95 %) et qu'il existe une variabilité spatiale de la propension au télétravail. Il ressort que les répondants travaillant dans l'agglomération de Bruxelles font, quel que soit leur lieu de résidence, plus de télétravail que la moyenne belge, ce qui concorde avec la concentration d'administrations publiques et de sièges d'entreprises dans la capitale (Section 2.4). Pour les résidents bruxellois, le taux de télétravail est plus élevé pour ceux qui travaillent dans une autre agglomération, reflétant potentiellement un double effet de congestion (lieux de résidence et de travail). Ces observations laissent supposer que l'effet de la DDT sur la propension au télétravail est non négligeable.

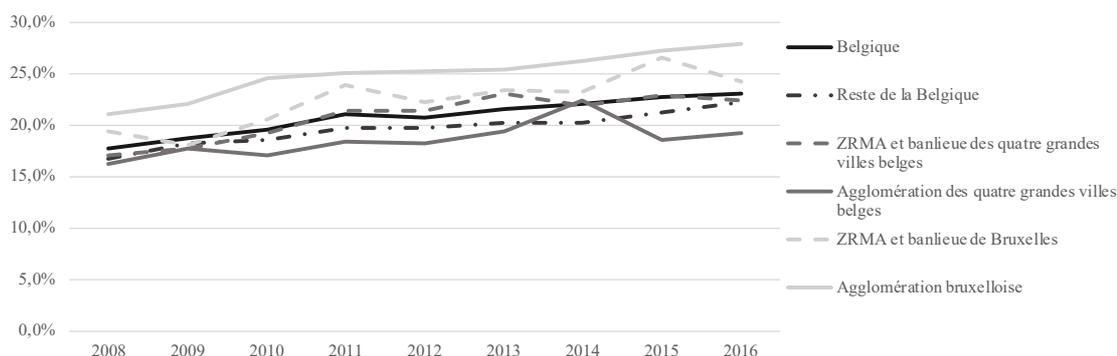
Figure 2 : Taux de télétravail total (%) en fonction des lieux de résidence et de travail et nombre de répondants concernés par le flux (n)



Données de l'EFT (2014). N= 39 542. L'agglomération et l'ensemble ZRMA/banlieue sont différenciés entre Bruxelles et les autres principales villes belges.

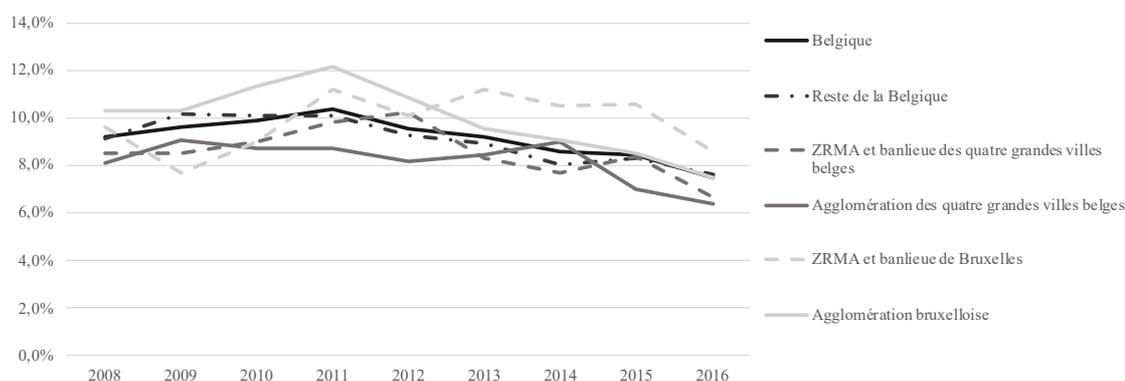
Concernant l'évolution temporelle, le taux de télétravail total (Figure 3) a augmenté de 18 à 23 points de pourcentage sur la période 2008-2016 pour l'ensemble de la Belgique. Le taux le plus élevé et l'augmentation la plus nette sont observés pour l'agglomération bruxelloise (+6,7 points de pourcentage). Par contre, le télétravail intensif (Figure 4) semble stagner (voire baisser légèrement), en particulier pour Bruxelles. La propension générale au télétravail augmentant, cela reflète l'engouement de ces dernières années pour le télétravail à temps partiel, et laisse penser que les télétravailleurs intensifs correspondaient – jusqu'il y a peu – à une catégorie plus stable et homogène de la population.

Figure 3: Évolution du taux de télétravail (total) en fonction du lieu de résidence sur la période de 2008 à 2016



Données de l'EFT (2008-2016).

Figure 4: Évolution du taux de télétravail intensif en fonction du lieu de résidence sur la période de 2008 à 2016



Données de l'EFT (2008-2016).

4.2. Les télétravailleurs intensifs belges et bruxellois

La caractérisation du profil des télétravailleurs intensifs est reprise au Tableau 4, qui résume les résultats de la régression logistique. Les deux modèles retenus (Belgique, travailleurs bruxellois) présentent, malgré nos itérations, une variabilité subsistante importante (R^2 de 0,18 et 0,25), due sans doute à la diversité des répondants et des entreprises. Le modèle bruxellois comprend moins de variables significatives, ce qui peut être dû à la petite taille du sous-échantillon, générant des erreurs standards plus grandes.

Il ressort que la propension au télétravail intensif est plus élevée pour les profils plus âgés avec un haut niveau d'éducation (surtout « supérieur long » pour les travailleurs bruxellois), et dans une moindre mesure les femmes. La génération des milléniaux n'est donc pas la plus sujette au télétravail. La profession est également déterminante, avec une démarcation des dirigeants et cadres, professions intellectuelles et scientifiques, et moins significativement des professions intermédiaires, ce qui confirme les tendances internationales. Avoir un second emploi et travailler en horaire décalé sont deux facteurs qui favorisent également le télétravail. Le statut contractuel ou statutaire sont d'autres variables explicatives (surtout à l'échelle nationale), de même que le fait d'avoir un contrat à durée déterminée (CDD). À Bruxelles, la durée du temps de travail (à temps plein) est aussi corrélée au télétravail intensif. Enfin, le revenu n'apparaît pas comme une variable significative au niveau national, et s'avère même

corrélé négativement avec le télétravail à Bruxelles. Par ailleurs, le télétravail intensif semble plus pratiqué dans les (très) petites et moyennes entreprises, ce qui diffère des observations faites en France, par exemple. Enfin, la DDT est positivement corrélée avec le télétravail, de même que le fait d'effectuer le déplacement domicile – lieu de travail en voiture, au niveau national.

Tableau 4 : Régression logistique appliquée aux télétravailleurs intensifs pour la Belgique et les répondants travaillant à Bruxelles

Variabes	Belgique	Bruxelles
Variable dépendante	Télétravail intensif	Télétravail intensif
Données personnelles du répondant		
Sexe	0,15 (0,07)**	0,26 (0,15)*
Log (âge)	0,56 (0,15)***	1,22 (0,32)***
Diplôme supérieur court	0,61 (0,12)***	0,45 (0,25)*
Diplôme supérieur long	0,64 (0,12)***	0,59 (0,25)**
Données personnes liées au travail		
ETP	0,28 (0,27)	1,56 (0,65)**
CDD (Contrat à Durée Déterminée)	0,67 (0,12)***	0,67 (0,24)***
Dirigeants et cadres	1,85 (0,33)***	2,12 (0,65)***
Profession intellectuelle	2,19 (0,32)***	2,48 (0,63)***
Profession intermédiaire	0,68 (0,32)**	1,32 (0,64)**
Profession administrative	0,21 (0,34)	0,44 (0,71)
Profession d'ouvrier	0,17 (0,42)	0,33 (1,17)
Profession d'artisan	0,04 (0,43)	- ¹
Profession de service aux personnes	0,01 (0,36)	0,59 (0,73)
Statut d'employé privé	0,26 (0,20)	0,82 (0,53)
Statut de contractuel	0,98 (0,21)***	1,08 (0,56)*
Statut de statutaire	1,40 (0,20)***	1,27 (0,54)**
Horaire décalé	1,23 (0,07)***	1,64 (0,16)***
Second travail	0,65 (0,12)***	0,78 (0,26)***
Log (revenu)	0,15 (0,15)	-0,62 (0,31)**
Caractéristiques de l'unité locale dans laquelle le répondant est actif		
Très Petite Entreprise (TPE) – 1 à 5 p.	0,33 (0,18)*	0,55 (0,30)*
TPE de 6 à 10 personnes	0,33 (0,17)*	0,29 (0,37)
Petite Entreprise (PE)	0,49 (0,09)***	0,49 (0,19)***
Moyenne Entreprise (ME)	0,62 (0,09)***	0,36 (0,17)**
Caractéristique spatiale		
Log (DDT)	0,21 (0,03)***	0,25 (0,06)***
Données de mobilité		
Voiture (conducteur principal)	0,26 (0,08)***	0,03 (0,15)
Autres données		
Constante	-11,03 (1,00)***	-9,65 (2,10)***
R ² ajusté	0,25	0,18
Nombre de cas correctement prédits	26154	4906
Nombre d'observations	27282	5139

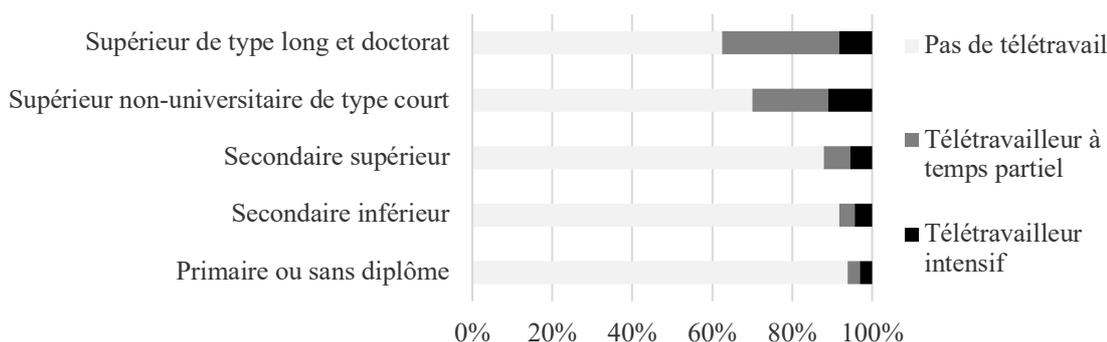
Données de l'EFT (2014). La valeur du coefficient est suivie de l'erreur standard entre parenthèses. Le niveau de significativité des variables est défini comme suit : * $p < 0,1$, ** $p < 0,05$ et *** $p < 0,01$.

¹ Aucun artisan actif en RBC ne pratique le télétravail intensif.

4.3. Profil socio-économique et localisation de l'ensemble des télétravailleurs

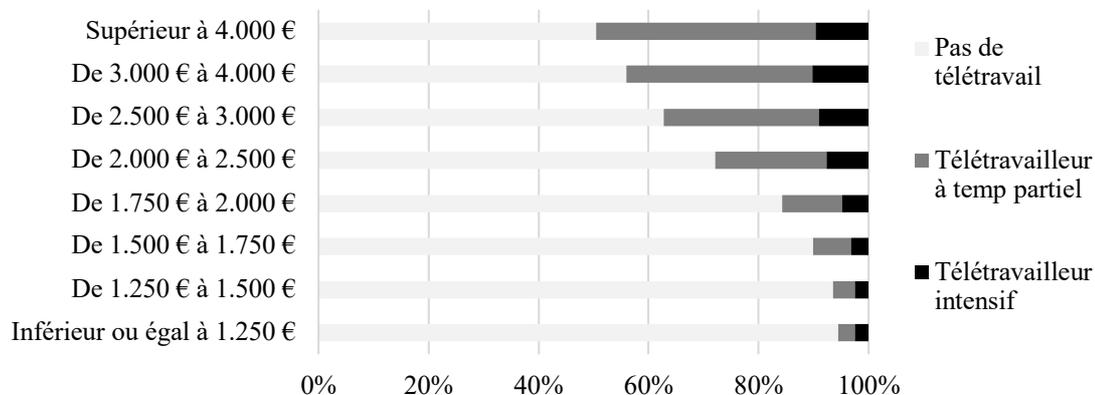
L'analyse bivariée des profils de télétravailleurs à temps partiel et intensifs montre des similitudes avec les résultats de la régression logistique, notamment par rapport au niveau d'éducation (Figure 5). Alors que la régression n'établit pas de lien significatif entre télétravail intensif et revenus, l'inclusion des télétravailleurs à temps partiel montre une progression remarquable en fonction des revenus (Figure 6). Cette différence pourrait s'expliquer par un comportement différent des télétravailleurs à temps partiel et/ou le fait que l'effet des revenus tend à être capté par la profession et le niveau d'éducation dans la régression. Le télétravail à temps partiel s'adresse donc de manière privilégiée aux travailleurs plus diplômés et aisés, qui tendent à se localiser en banlieue ou en milieu périurbain.

Figure 5 : Télétravail et niveau d'éducation



Données de l'EFT (2014). Taux de réponse à la question : 100%. N=39 542.

Figure 6 : Télétravail et revenus mensuels déclarés (rectifiés)

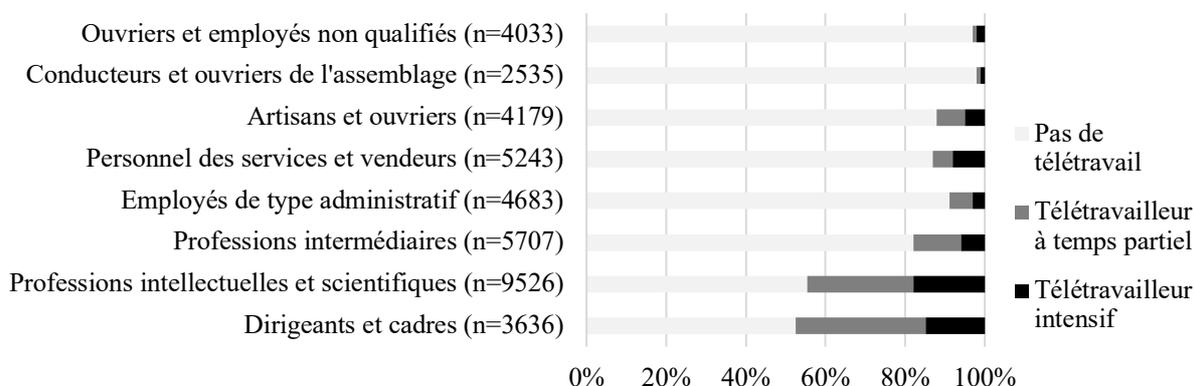


Données de l'EFT (2014). Taux de réponse à la question : 86%. N = 34 105.

L'analyse descriptive confirme la prédominance des dirigeants et cadres et des professions intellectuelles et scientifiques dans la pratique du télétravail (Figure 7). Les résultats pour la taille de l'entreprise font ici particulièrement ressortir les très petites structures de 1 à 5 travailleurs (Figure 8). Ces structures sont sans doute plus flexibles que les grandes entreprises, ce qui illustre le rôle des pratiques managériales dans la propension au télétravail (Aguilera et al., 2016a). Par ailleurs, il y a probablement un effet croisé de la taille de l'entreprise et du secteur d'emploi (Figure 9). Si l'on écarte le secteur primaire (n=195), les secteurs les plus concernés par le télétravail à temps partiel sont l'enseignement, les services avancés et le secteur finance et assurance. Ce dernier secteur, bien que globalement favorable au télétravail, est par contre peu concerné par les pratiques intensives. La Figure 10 complète ce portrait. Les employés du secteur privé télétravaillent majoritairement à temps partiel tandis que les travailleurs indépendants sont particulièrement sujets aux deux formes de télétravail. Ainsi, les

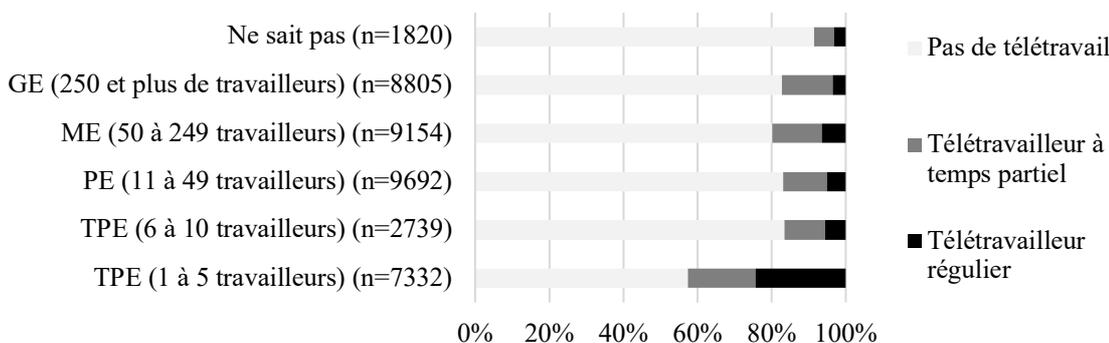
professions intellectuelles dans les services avancés sont un important public cible du télétravail, avec toutefois des nuances en termes d'intensité et de statut.

Figure 7 : Télétravail et profession (selon la classification ISCO 88)



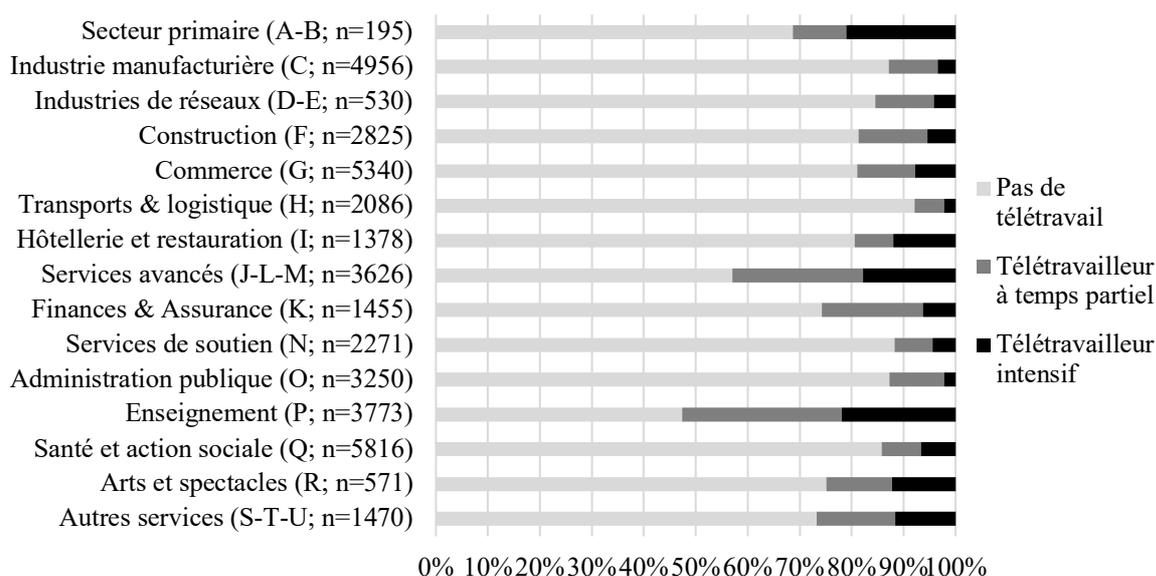
Données de l'EFT (2014). Taux de réponse à la question : 100%. N=39 542.

Figure 8 : Télétravail et taille de l'entreprise en nombre d'équivalents temps plein (ETP)



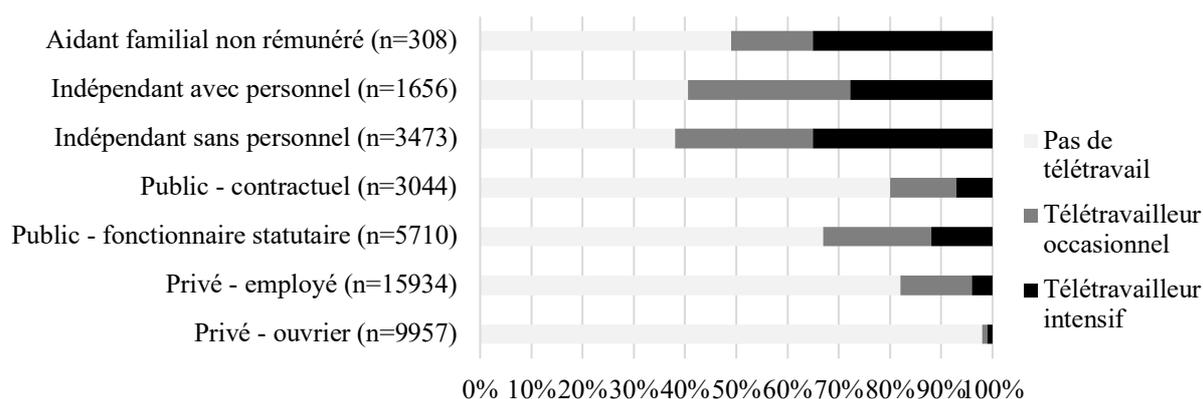
Données de l'EFT (2014). Taux de réponse à la question : 100%. N=39 542.

Figure 9 : Télétravail et secteur d'activité (selon la classification NACE)



Données de l'EFT (2014). Taux de réponse à la question : 100%. N=39542.

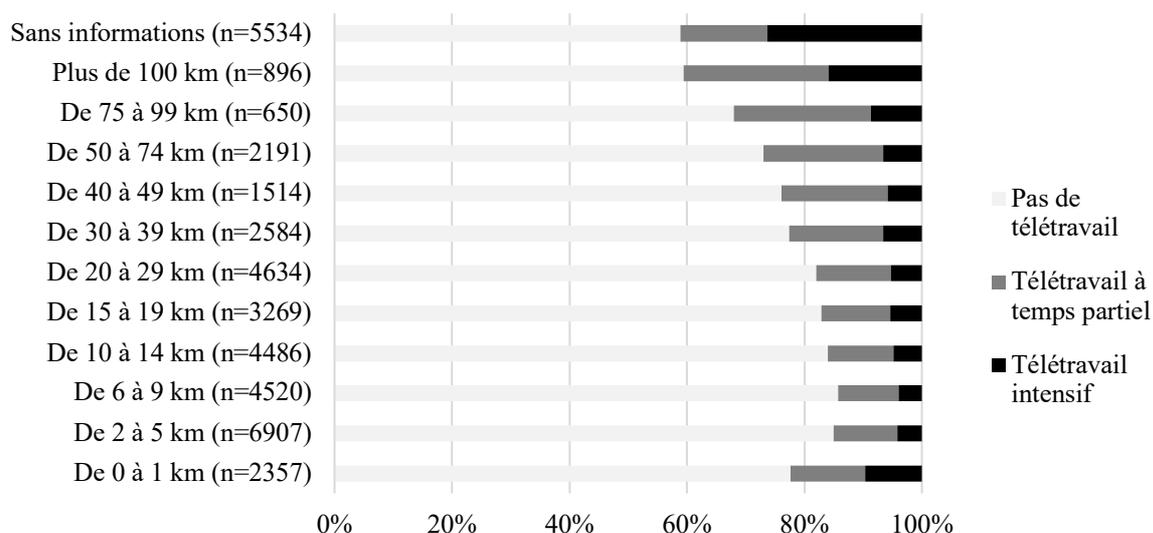
Figure 10 : Télétravail et statut du travailleur



Données de l'EFT (2014). Taux de réponse à la question : 100%. N=39524.

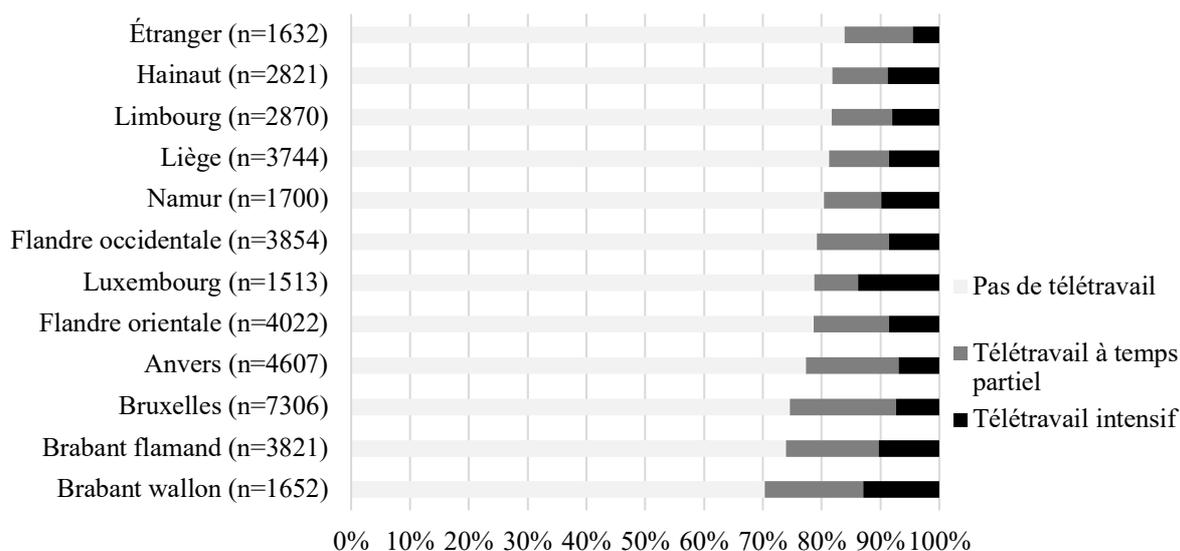
Concernant la localisation des télétravailleurs, l'analyse bivariée confirme l'augmentation de la propension au télétravail avec la distance (Figure 11). Le taux de télétravail augmente légèrement pour les distances inférieures ou égales à 1km, ce qui nous conforte dans le choix d'avoir éliminé cette catégorie ambiguë vis-à-vis du lieu de travail, potentiellement identique au domicile. Pour les deux catégories suivantes (2 à 5 et 6 à 9 km), les télétravailleurs exercent sans doute une profession et/ou travaillent dans un secteur propice(s) à cette pratique, qu'ils conservent malgré la proximité du lieu de travail. Le taux de télétravail selon la province de travail (Figure 12) confirme l'importance de la présence d'entreprises dans des secteurs favorables au télétravail et nuance l'impact de la congestion. Bruxelles, le Brabant wallon et le Brabant flamand sont les lieux de travail les plus favorables à cette pratique, en particulier le Brabant wallon. Ces observations illustrent l'effet du secteur d'emploi (relocalisation d'entreprises de l'économie de la connaissance autour de Bruxelles), et invitent à nuancer le coût de congestion au regard des spécialisations territoriales. La propension au télétravail est ainsi significativement liée à une combinaison de trois facteurs principaux que sont la DDT, le secteur d'activité et la profession des télétravailleurs. En tant que tel, il tend à être capté par les Brabants wallon et flamand.

Figure 11 : Télétravail et DDT



Données de l'EFT (2014). Taux de réponse : 86%. N=39542.

Figure 12 : Télétravail et province de travail



Données de l'EFT (2014). Taux de réponse à la question : 100%. N=39542.

-5-

Discussion et conclusion

Cet article s'est intéressé à la pratique du télétravail en Belgique avant la crise de la Covid-19. Nous avons d'abord cherché à comprendre qui sont les télétravailleurs « intensifs » (50% du temps de travail ou plus) à l'échelle nationale et au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale (RBC), et ensuite la répartition de l'ensemble des télétravailleurs sur le territoire national. Nos résultats apportent des éléments de réflexion quant à l'impact qu'une augmentation significative du télétravail pourrait avoir sur l'attractivité de Bruxelles.

Notre analyse s'est basée sur des données (période 2008-2016, avec un accent sur l'année 2014) de l'Enquête sur les Forces de Travail (EFT) et sur la combinaison de deux méthodes (régression logistique, statistiques descriptives). Les premières observations ont montré que le recours au télétravail est plus important pour les personnes habitant ou travaillant à Bruxelles. L'expansion du télétravail à temps partiel au cours du temps est d'ailleurs plus forte pour les habitants bruxellois. Concernant le télétravail *intensif*, les résultats de la régression logistique ont confirmé qu'il est plus pratiqué par des profils avec un haut niveau d'éducation, un poste à hautes responsabilités ou une profession intellectuelle, et devant effectuer de longs trajets domicile-travail (en voiture, au niveau national). L'analyse descriptive a ensuite montré que le télétravail *à temps partiel* s'adresse de manière privilégiée aux travailleurs avec plus de capital financier, qui tendent à se localiser en milieu périurbain en Belgique. Le télétravail à temps partiel est aussi particulièrement présent dans les secteurs d'activité liés à l'économie de la connaissance (services avancés, finance et assurance), et est plus courant dans le secteur privé. Quelle que soit son intensité, le télétravail est également plus pratiqué dans les petites entreprises, sans doute plus flexibles, que dans les grandes structures. Enfin, en termes de *localisation*, la relation positive avec la DDT est confirmée par l'analyse bivariée. Les spécialisations territoriales jouent également un rôle dans la pratique du télétravail, qui est renforcée à Bruxelles et ses environs (provinces des Brabants wallon et flamand).

Le développement du télétravail en Belgique pourrait donc constituer un frein à l'amélioration de l'attractivité de Bruxelles, bien que celle-ci dépende également d'autres

facteurs tels que le cadre de vie. La crise de la Covid-19 risque de questionner les pratiques de travail à long terme. Parmi les grandes entreprises qui ont mis le télétravail en place dans l'urgence, certaines vont sans doute le maintenir de manière partielle voire intensive, y compris pour satisfaire les demandes de leurs employés. Des enquêtes réalisées en 2020 et 2021 révèlent en effet que la plupart des travailleurs souhaitent combiner présence au bureau et télétravail (au moins à temps partiel) après la pandémie (voir par exemple : Eurofound, 2020). Il nous semble dès lors que l'expansion du télétravail est un facteur qui devrait être pris en compte dans les stratégies de développement urbain de Bruxelles, d'autant qu'une augmentation du télétravail pour les emplois qui y sont localisés pourrait renforcer le potentiel de conversion des espaces de bureaux vers de nouvelles fonctions.

Ainsi, notre contribution dresse un profil détaillé des télétravailleurs belges, sur base d'une enquête extensive intégrant la profession et la localisation des individus, ce qui nous a permis de situer Bruxelles par rapport à la dimension spatiale du télétravail en Belgique. Nous espérons qu'en élargissant le spectre de connaissances sur la situation « d'où l'on vient », notre contribution informe l'aide à la décision dans le contexte « où l'on va », pendant et après la crise de la Covid-19. Nous avons également souhaité montrer la pertinence de l'utilisation de l'EFT pour des recherches sur le télétravail dans une perspective spatiale. Nous encourageons son utilisation pour des recherches futures sur cette thématique dans d'autres pays européens, où cette enquête est également pratiquée (*European Labour Force Survey – EU LFS*).

Financements et Remerciements

Cette recherche a été partiellement financée par une bourse doctorale FRIA (F.R.S.-FNRS), une bourse doctorale IPRA de l'IWEPS et une expertise réalisée pour la CPDT. Nous tenons à remercier l'éditeur et les réviseurs anonymes pour leurs conseils constructifs, ainsi qu'Astrid De Pickere (Statbel), pour sa confiance et la mise à disposition des données de l'EFT.

Annexes

Tableau 5: Résultats du test de facteurs d'inflation de variance. Les valeurs sont bien inférieures à 10 ; le risque de colinéarité est écarté.

Variables	VIF - Belgique	VIF - Bruxelles
Sexe	1,39	1,17
Log (âge)	1,30	1,31
Diplôme supérieur court	1,61	1,52
Diplôme supérieur long	1,97	2,18
ETP	2,22	1,80
CDD (Contrat à Durée Déterminée)	1,13	1,15
Dirigeants et cadres	2,62	3,18
Profession intellectuelle	4,62	5,01
Profession intermédiaire	3,18	3,38
Profession administrative	2,81	3,24
Profession d'ouvrier	1,80	1,21
Profession d'artisan	2,09	-
Profession de service aux personnes	2,37	1,99
Statut d'employé privé	2,90	4,40
Statut de contractuel	1,56	2,36
Statut de statutaire	2,28	3,73
Horaire décalé	1,12	1,13
Second travail	1,03	1,04
Log(revenu)	3,39	3,07

Très Petite Entreprise (TPE) – 1 à 5 p.	1,31	1,20
TPE de 6 à 10 personnes	1,23	1,14
Petite Entreprise (PE)	1,55	1,30
Moyenne Entreprise (ME)	1,48	1,25
Log (DDT)	1,15	1,18
Voiture (conducteur principal)	1,10	1,18

Références bibliographiques

- Aguilera A (2005) Growth in commuting distances in French polycentric metropolitan areas: Paris, Lyon and Marseille. *Urban Studies* 42(9): 1537–1547.
- Aguilera A, Lethiais V, Rallet A, Proulhac L (2016) (a) Home-based telework in France: Characteristics, barriers and perspectives. *Transportation Research Part A* 92: 1–11.
- Aguilera A, Lethiais V, Rallet A, Proulhac L (2016) (b) Le télétravail, un objet sans désir ? *Revue d'Économie Régionale Urbaine* 1(Février): 245–266.
- Alizadeh T (2013) Planning implications of telework: a policy analysis of the Sydney metropolitan strategy. *Australian Planner* 50(4): 304–315.
- Armoogum J, Bonsall P, Browne M, Christensen L, Cools M, Cornélis E, Diana M, Guilloux T, Harder H, Reinau KH, Hubert J-P, Kagerbauer M, Kuhnimhof T, Madre J-L, Moiseeva A, Polak J, Schulz A, Tébar M, Vidalakis L (2014) *Survey Harmonisation with New Technologies Improvement (SHANTI)*. COST Office (ed.) Bruxelles: Les collections de l'INRETS.
- Aujean L, Castiau E, Roelandts M, Vandermotten C (2007) Le positionnement des villes belges dans le réseau global des services avancés. *Belgeo*: 15.
- Bontje M, Musterd S, Sleutjes B (2017) Skills and cities: Knowledge workers in Northwest-European cities. *International Journal of Knowledge-Based Development* 8(2): 135–153.
- Casier C (2019) La transformation des structures démographiques et de la géographie des Européens à Bruxelles entre 2000 et 2018. *Brussels Studies* 138: 16.
- Charlier J, Debuissin M, Hermia J-P, Pelfrene E (2019) *Les migrations interrégionales en Belgique*. Rapport de recherche - Hors Série. IWEPS, Namur
- Craipeau S (2010) Télétravail : le travail fluide. *Quaderni* 71: 107–120.
- De Decker P (2008) Facets of housing and housing policies in Belgium. *Journal of Housing and the Built Environment* 23: 155–171.
- De Laet S (2018) Les classes populaires aussi quittent Bruxelles . Une analyse de la périurbanisation des populations à bas revenus. *Brussels Studies* 121: 24.
- de Vos D, Meijers E, van Ham M (2018) Working from home and the willingness to accept a longer commute. *The Annals of Regional Science* 61(2): 375–398.
- de Vries J (2015) Planning and Culture Unfolded: The Cases of Flanders and the Netherlands. *European Planning Studies* 23(11): 2148–2164.
- Deboosere P (2010) Brussels: A City, a Region, a Place to Live. In *E-Book 7: What Does Geography Teach Us about the Future of Belgium's Institutions?* Brussels: Re-Bel initiative, 19–37.
- Dessouroux C (2010) Cinquante ans de production immobilière de bureaux à Bruxelles. Une analyse géographique. *Brussels Studies* 35: 15.
- Elldér E (2017) Does telework weaken urban structure – travel relationships ? *The Journal of Transport and Land Use* 10(2): 187–210.

- Ellđer E (2019) Who is eligible for telework? Exploring the fast-growing acceptance of and ability to telework in Sweden, 2005-2006 to 2011-2014. *Social Sciences* 8(200): 16.
- Ermans T, Brandeleer C, Hubert M, Lebrun K, Sieux F (2018) Déplacements domicile-travail: État des lieux et perspectives d'action pour les entreprises Note de synthèse BSI. *Brussels Studies* 125: 33.
- Eurofound (2020) *Living, working and COVID-19*. COVID-19 series, Publications Office of the European Union. Luxembourg.
- Eurofound and the International Labour Office (2017) *Working anytime, anywhere: The effects on the world of work*. Publications Office of the European Union, Luxembourg, and the International Labour Office, Geneva.
- Eurostat (2019) *Labour force survey in the EU, candidate and EFTA countries. Main characteristics of national surveys, 2018. 2019 edition*. Luxembourg.
- Febweb (2017) *Télétravail*. [en ligne] https://fedweb.belgium.be/fr/conge_absences_et_temps_de_travail/temps_de_travail/Teletravail
- Gallardo R, Whitacre B (2018) 21st century economic development: Telework and its impact on local income. *Regional Science Policy and Practice* 10(2): 103–123.
- Halleux J-M, Bianchet B, Maldague H, Lambotte J-M, Wilmotte P-F (2019) Le redéploiement économique de la Wallonie face à la diversité de ses territoires. *Courrier Hebdomadaire du Crisp* 37(2442–2443): 5–118.
- Messenger JC, Gschwind L (2016) Three generations of Telework: New ICTs and the (R)evolution from Home Office to Virtual Office. *New Technology, Work and Employment*. 31(3): 195–208.
- Moos M, Skaburskis A (2010) Workplace restructuring and urban form: The changing national settlement patterns of the canadian workforce. *Journal of Urban Affairs* 32(1): 25–53.
- Muhammad S, Ottens HFL, Ettema D, Jong T (2007) Telecommuting and residential locational preferences: A case study of the Netherlands. *Journal of Housing and the Built Environment* 22(4): 339–358.
- Polling I (2018) *Chiffres clés du télétravail en Belgique*. SPF Mobilité et Transports.
- Région de Bruxelles-Capitale (2018) *Construisons ensemble la Région bruxelloise de demain. Plan régional de développement durable. PRDD*. Bruxelles.
- Reuschke D (2019) The subjective well-being of homeworkers across life domains. *Environment and Planning A* 51(6): 1326–1349.
- Romańczyk KM (2012) Transforming Brussels into an international city - Reflections on 'Brusselization'. *Cities* 29(2): 126–132.
- Slegers K, Kesteloot C, Van Crielingen M, Decroly J (2012) Fordist Housing Behaviour in a Post-Fordist Context. *Journal of Settlements and Spatial Planning* 3(2): 77–91.
- Statbel (2020) (a) *Emploi et chômage. 40% des travailleurs à domicile le font pour la première fois au deuxième trimestre 2020*. [en ligne] <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/40-des-travailleurs-domicile-le-font-pour-la-premiere-fois-au-deuxieme-trimestre-2020>
- Statbel (2020) (b) *Un salarié sur cinq a travaillé à domicile en 2019*. [en ligne] <https://statbel.fgov.be/fr/nouvelles/un-salarie-sur-cinq-travaille-domicile-en-2019>
- Taskin L (2006) Le télétravail en manque de régulations. *Regards économiques* 37: 1–14.
- Teirlinck P, Spithoven A (2018) *Flux de connaissances au sein des entreprises innovantes : le système d'innovation bruxellois*. Cahier de l'IBSA n°8. Décembre 2018. Bruxelles.
- Terhorst PJ, Van de Ven JCL (1997) *Fragmented Brussels and consolidated Amsterdam: a comparative study of the spatial organization of property rights*. Amsterdam: Netherlands Geographical Society.

- Thisse J-F, Thomas I (2007) Bruxelles et Wallonie : une lecture en termes de géo-économie urbaine. *Reflets et perspectives de la vie économique* 1(XLVI): 75–93.
- Thulin E, Vilhelmson B, Johansson M (2019) New telework, time pressure, and time use control in everyday life. *Sustainability* 11 (3067): 17.
- Vanderstraeten L, Van Hecke E (2019) Les régions urbaines en Belgique. *Belgeo* 1 0:24.
- Van Criekingen M (2009) Moving in/out of Brussels' historical core in the early 2000s: Migration and the effects of gentrification. *Urban Studies* 46(4): 825–848.
- van Lier T, de Witte A, Macharis C (2014) How worthwhile is teleworking from a sustainable mobility perspective? The case of Brussels Capital region. *European Journal of Transport and Infrastructure Research* 14(3): 244–267.
- van Meeteren M, Boussauw K, Derudder B, Witlox F (2016) Flemish Diamond or ABC-Axis? The spatial structure of the Belgian metropolitan area. *European Planning Studies* 24(5): 974–995.
- Vanneste D, Thomas I, Vanderstraeten L (2008) The spatial structure(s) of the Belgian housing stock. *Journal of Housing and the Built Environment* 23: 173–198.
- Verstraete J, Moris M (2019) Action–reaction. Survival strategies of tenants and landlords in the private rental sector in Belgium. *Housing Studies* 34(4): 588–608.
- Vilhelmson B, Thulin E (2016) Who and where are the flexible workers? Exploring the current diffusion of telework in Sweden. *New Technology, Work and Employment* 31(1): 77–96.
- Walrave M (2005) *Telework in Belgium. Sharing experiences & lowering thresholds*. Brussels: European Social Fund Flanders.
- Xhignesse G, Verbist G (2019) An assessment of the spatial efficiency of tax benefits for home mortgages in Belgium. *Housing Studies* 0(0): 1–27.